

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIESTROISIÈME SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(EXTRAORDINAIRE)(1998-1999)LE 15 SEPTEMBRE 19981.00 RECUEILLEMENT1.00A DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

(C.E.-088-09-98)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE Monsieur Gérard Lachance agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 15 SEPTEMBRE 1998 À 21 h 00
AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU
À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEÏS
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, DENISE DAOUST-BIGONNESSE, MICHELINE PATENAUDE-FORTIN

MM. GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, ANDRÉ DUGAS

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME DANIELLE FAVREAU, représentante du Comité de parents

MM. NORMAND LAPOINTE, directeur général et MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

MME MONIQUE HÉBERT, directrice générale adjointe

AINSI QUE:

MM. JACQUES AUBRY, directeur du Service des ressources humaines
GÉRARD LACHANCE, adjoint au Secrétariat général2.00A VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

Madame la présidente s'assure, constatant les présences, que la procédure de convocation de la séance extraordinaire a été suivie.

2.00B AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

(C.E.-089-09-98)

À 21 h 01,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE la présente séance extraordinaire soit ajournée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

REPRISE DE LA SÉANCE

(C.E.-090-09-98)

À 21 h 15,

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE la séance extraordinaire se poursuive.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

(C.E.-091-09-98)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif adoptent l'ordre du jour suivant, à savoir:

5.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

5.01 Décision relative à la résiliation de l'engagement d'une enseignante

6.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES5.01 DÉCISION RELATIVE À LA RÉSILIATION DE L'ENGAGEMENT D'UNE ENSEIGNANTEHUIS CLOS

(C.E.-092-09-98)

À 21 h 16,

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigneur

QUE les membres du Comité exécutif siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DU HUIS CLOS

(C.E.-093-09-98)

À 22 h 38,

IL EST PROPOSÉ par Madame Claudine Caron-Lavigneur

QUE le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.-094-09-98)

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif suspendent l'étude du dossier de Madame Claire Corriveau et poursuivent l'étude dudit dossier lors de la reprise de la séance extraordinaire le 24 septembre 1998 à 20 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.00 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

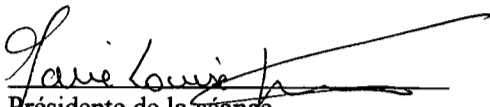
(C.E.-095-09-98)

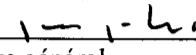
À 22 h 40,

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis

QUE la séance extraordinaire du 15 septembre 1998 soit ajournée au jeudi 24 septembre 1998, à 20 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Présidente de la séance


Secrétaire général